

Chronique du Sablier

N° 31 - mai 2020

Patrimoine naturel

Vignes-vierges

La plante photographiée le mois passé, avec ses tiges ligneuses et ses bourgeons était une vigne-vierge en train de sortir de sa torpeur hivernale.

Elle grimpe allègrement sur les murs, voire sur les toits de nombreuses habitations qu'elle arrive à recouvrir complètement.

Elle appartient à la même famille que la vigne à raisin – les VITACÉES – mais serait-elle, comme son nom semble l'indiquer, incapable de se reproduire (on entend par là dans l'impossibilité d'utiliser des organes mâles et femelles afin de produire des graines destinées à la germination) ? On va voir qu'il n'en est rien, car à l'instar de la vigne à raisin elle possède des fleurs fertiles qui ont la possibilité de donner des graines ; quand ces dernières tombent sur le sol elles germent et redonnent très facilement de nouveaux plants. Et donc le

terme « vierge » ne convient pas ; en fait les fleurs étant très petites, verdâtres, peu visibles sous un feuillage bien fourni, cet état pouvait laisser penser qu'elles ne disposaient pas de reproduction sexuée. Ce qui est le plus visible de ces fleurs, ce sont les pièces florales vertes, ovales, mais petites (quelques millimètres),



apparaissant quand ... elles tombent sur le sol.

Un de nos lecteurs a proposé pour cette plante le nom d'*Ampélopsis*. C'est un terme qui fut longtemps employé. Toutefois cette dénomination s'appliquait à une très grande quantité d'espèces, aux allures parfois bien différentes ; les botanistes ont alors choisi de scinder la famille des Vitacées en un plus grand nombre de genres. Le genre « *Ampelopsis* » existe toujours : il recouvre des grimpantes voisines de nos vignes-vierges, mais il s'agit généralement de plantes qui ne poussent pas habituellement dans nos régions. Celles qui nous intéressent ici sont essentiellement deux espèces ; elles ont été placées dans le genre « *Parthenocissus* » : *partheno*, terme grec signifiant qui ne peut se reproduire de manière sexuée (cela n'est qu'apparent pour ces plantes), et *cissus* nom d'origine latine pour indiquer le fait de pouvoir grimper.

L'espèce présentée dans la chronique d'avril, avec ses bourgeons rouges, a pour nom scientifique *Parthenocissus tricuspidata*, pour indiquer la présence de feuilles, entières, possédant généralement trois grands lobes. En langage courant, elle est nommée vigne-vierge à 3 pointes, vigne-vierge trifoliée, lierre de Boston ou encore lierre japonais. Ce dernier terme marque l'origine de la plante, le Japon, mais d'une manière plus générale la Chine centrale ou la Corée.

Elle grimpe facilement en s'accrochant à tout support grâce à des vrilles munies de crochets, lesquels se terminent par une pelote adhésive (elle accroche si bien qu'après disparition de la plante, de petites taches circulaires peuvent se maintenir longtemps sur le support). Toutefois l'action sur les murs reste modérée et la plante n'est généralement pas la cause de dégradations).

La floraison, même si elle est peu visible, attire nombre d'insectes, en particulier les abeilles.



En automne le feuillage se pare de belles couleurs. La chute des feuilles a lieu en 2 temps : d'abord le limbe, puis un peu plus tard le long pétiole, blanc ou jaunâtre. C'est l'occasion de découvrir les fruits, petites boules noires parfois un peu bleutées, dévorées par les oiseaux, en particulier les merles qui s'en délectent. Ces fruits sont par contre toxiques pour les mammifères. Il a été cependant constaté qu'ils possédaient une substance antipaludique, qui paraît-il serait à rapprocher de la chloroquine, substance faisant actuellement pas mal parler d'elle en cette période d'épidémie de coronavirus !

L'autre espèce de vigne-vierge, tout aussi présente localement, est dite vigne-vierge vraie ou vigne-vierge de Virginie en raison de son origine : l'Amérique, du Mexique au Canada, en passant par les Etats-Unis. Scientifiquement elle est nommée *Parthenocissus quinquefolia* en raison de la division de ses feuilles. Celles-ci sont bien différentes de celles de la vigne-vierge du Japon : comme le nom l'indique, la plante possède des feuilles composées de 5 folioles bien séparées (parfois 3 ou 7). Elles apparaissent un peu plus tard que celles de la vigne-vierge japonaise.



Cette espèce est plus vigoureuse que *Parthenocissus tricuspidata*. Elle résiste à des températures avoisinant - 25°. Dans certains pays, par exemple en Suisse, elle est considérée comme invasive.

Son mode d'accrochage comporte aussi des vrilles, mais les pelotes adhésives sont moins nombreuses que celles de la vigne-vierge du Japon.

Dès le début du printemps, des bourgeons courts, verts, permettent de reconnaître cette espèce (voir photo page suivante).

En automne, ses baies sont portées par des pédoncules ramifiés,

assez longs et bien droits (alors que chez la vigne-vierge du Japon, les baies sont très groupées sur des pédoncules courts, de couleur rouge et très recourbés). Ses baies, comme celles des autres vignes-vierges, contiennent de l'acide oxalique, substance toxique provoquant irritation buccale et troubles digestifs ; ingérées en grande quantité, elles peuvent provoquer des troubles neurologiques ainsi que des affections rénales.

Si ces 2 grimpantes font partie du même genre, on voit que leurs différences sont nombreuses. Toutefois elles ont en commun quelques qualités et avantages : en plus de leur effet décoratif elles sont bien utiles pendant l'été, lors de fortes chaleurs estivales comme celles connues certains étés. Les vignes-vierges forment alors un écran protecteur permettant une meilleure régulation thermique des habitations.



*Vigne-vierge de Virginie :
bourgeon au mois de mars*

J.-C. S..



*Vigne-vierge
trifoliée
en automne*

*Parthenocissus
tricuspidata
couvrant le mur
d'une ancienne
chapellenie
de Blaison*